



**Mauron Pierre, Müller Chantal**

Coronavirus : aide économique de l'Etat aux PME et aux associations fribourgeoises

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 09.03.20

DEE/DICS

**Dépôt**

L'actualité nous démontre jour après jour l'évolution du coronavirus dans le monde et les mesures prises par les différents pays touchés gravement par ce phénomène.

En Suisse, la Confédération a réagi à juste titre ces derniers jours par des mesures ciblées et précises et certains cantons ont déjà annoncé un certain nombre de mesures à prendre.

Dans le canton de Fribourg, il nous semble que deux mesures immédiates devraient être prises par le Conseil d'Etat, afin d'endiguer autant que faire se peut les conséquences économiques des entreprises et des associations touchées par cette problématique.

D'abord, s'agissant des entreprises fribourgeoises, elles pourraient rapidement être à court de liquidités, si les échanges commerciaux se raréfient, si les chiffres d'affaires sont en baisse ou si tout ou partie de son personnel devait être mis en quarantaine, respectivement en arrêt maladie durant une certaine période.

Pour pallier à ce problème, nous demandons au Conseil d'Etat d'octroyer, par l'intermédiaire et/ou collaboration avec la BCF, qui appartient au canton de Fribourg, des prêts sans intérêts aux entreprises concernées qui en feraient la demande. Les conditions d'octroi et les limites de crédit à fixer, de même que la politique de remboursement, pourront être définies par la BCF et le Conseil d'Etat, une fois que la décision politique de principe aura été prise. Mais ces mesures sont importantes et doivent être prises sans retard, à défaut de quoi les PME fribourgeoises subiront de plein fouet ces difficultés et beaucoup seront menacées dans leur existence même, en raison de ces problèmes de liquidités.

Ensuite, nous demandons au Conseil d'Etat de payer tout de même toutes les subventions prévues aux associations et organisations dont les projets sont publiquement soutenus, même en cas d'annulation de l'événement en raison du coronavirus. En effet, il nous semble tomber sous le sens que ces annulations péjoreront déjà suffisamment les finances de ces associations, de sorte que le paiement effectif des subventions étatiques nous paraît nécessaire pour amoindrir la facture finale.

Nous posons dès lors les questions suivantes au Conseil d'Etat, tout en précisant déjà que selon les réponses données nous poursuivrons notre démarche par le dépôt d'instruments parlementaires contraignants :

1. Le Conseil d'Etat va-t-il proposer aux entreprises fribourgeoises en manque de liquidités des prêts sans intérêts, à des conditions et remboursement à définir, en collaboration avec la BCF ?
2. Le cas échéant, quelles sont les autres mesures qu'entend prendre le Conseil d'Etat pour pallier à ce problème de manque de liquidités des PME fribourgeoises ?

3. Le Conseil d'Etat entend-il verser tout de même les subventions étatiques prévues aux associations et entités ayant annulé leur manifestation ?
4. Le cas échéant, comment le Conseil d'Etat entend-il soutenir ces associations en raison de ces annulations ?

—